

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transformation
et de la fonction publiques

Arrêté du **15 DEC. 2022**

portant nomination, au titre de la session d'automne 2022, d'examineurs spéciaux pour les épreuves d'entretien avec le jury des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration

Le ministre de la transformation et de la fonction publiques,

Vu le décret n° 2019-86 du 8 février 2019 relatif aux instituts régionaux d'administration, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2019 fixant les règles d'organisation générale, la nature, la durée, le programme des épreuves et la discipline des concours d'entrée aux instituts régionaux d'administration ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2022 portant ouverture de la session d'automne 2022 des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration (entrée en formation au 1^{er} mars 2023) ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2022 fixant, au titre de la session d'automne 2022, la composition des jurys des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés, au titre de la session d'automne 2022, examineurs spéciaux pour l'épreuve d'entretien avec le jury des concours d'accès à l'institut régional d'administration de Bastia :

M. Paul-André GIANNECCHINI, attaché principal d'administration, directeur général adjoint de la ville de Bastia ;

Mme Florence MOMUS-GAMBINI, attachée principale d'administration, adjointe-gestionnaire et agente comptable au lycée Giocante de Casabianca à Bastia.

Article 2

Sont nommés, au titre de la session d'automne 2022, examinateurs spéciaux pour l'épreuve d'entretien avec le jury des concours d'accès à l'institut régional d'administration de Lyon :

Mme Christine KNEUBUHLER, attachée d'administration hors classe, inspectrice santé et sécurité au travail à l'inspection générale des affaires culturelles, ministère de la culture ;

Mme Halalia TAHRI, attachée principale d'administration, responsable administrative et financière, service patrimoine et architecture à l'institut national d'étude supérieures agronomiques de Montpellier.

Article 3

Sont nommés, au titre de la session d'automne 2022, examinateurs spéciaux pour l'épreuve d'entretien avec le jury des concours d'accès à l'institut régional d'administration de Metz :

M. Luc BERTRAND, attaché principal d'administration, chef de mission agriculture et environnement au ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire ;

M. Anthony GUITTON, attaché principal d'administration, adjoint à la cheffe de département de la qualité de la vie étudiante au sein de la sous-direction de la réussite et de la vie étudiante, à la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Article 4

La directrice générale de l'administration et de la fonction publique et les directeurs des instituts régionaux d'administration sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **15 DEC. 2022**

Pour le ministre et par délégation :



Cheffe du bureau du recrutement
et des politiques d'égalité et de diversité

Yacine SECK